



**École
Saint-Jean-de-la-Lande et Annexe**

**SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Saint-Jean-de-la-Lande
13 janvier 2026 à 18h30**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-de-la-Lande, tenue le 13 janvier 2026 à 18h30 au salon du personnel de l'école Saint-Jean-de-la-Lande, 3120, avenue Laurier Est, à Montréal.

PRÉSENTS :

Maryse Fortin (Enseignante)	Laura-Silvia Turlea (parent) en visio-conférence
Maryse Beaulieu_Salamido (Enseignante)	Frédéric Tremblay (parent)
Arnaud Gervais (enseignant)	Ani-Kim Gendron (parent)
Lynda Saidj (enseignante)	Amina Amokrane (service de garde)
Annie Ramacière (enseignante)	Myriam Boulanger (parent)
Geneviève Madon-Desgagnés (parent)	Cyncia Sanon (La Maison Des Enfants)

Absente :

Audrey Gagnon-Martineau (enseignante) remplacée par Maryse Baulieu-Salamido

Le quorum est atteint.

La réunion est animée par Geneviève Madon-Desgagné, en remplacement de la présidente Laura Turlea participant à la réunion en visio-conférence.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame: Nathalie JARRIN, directrice

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Geneviève Madon-Desgagné, déclare la réunion ouverte. Il est 18 :30.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR Annie Ramacière

APPUYÉ PAR Ani-kim Gendron

Adoptée à l'unanimité.

2. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

- 1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum (5 minutes)**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)**
- 3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 4 novembre 2025 (5 minutes)**
- 4. Parole au public (15 minutes)**

- 4.1 Organisation du temps du midi
- 4.2 Rampe d'accès au service de garde et rampe d'appui
- 5. **Points décisionnels** (10 minutes)
 - 5.1. Adoption de la Régie interne-Règlements intérieurs
- 6. **Sorties éducatives (approbation)** (15 minutes)
 - 6.1. Musée Pointe à Callières- Autobus pour les 1re année
 - 6.2. Cabane à sucre pour les 3 classes d'Accueil
 - 6.3. Musée McCord pour les 6e année + 903
- 7. **Suivi sur le budget** (10 minutes)
 - 7.1. Fonctionnement du CÉ (400\$) : liste de livres
- 8. **Points d'information/rapports**
 - 8.1. *Suivis* (10 minutes)
 - 8.1.1. Suivi concernant la planification de la consultation obligatoire auprès des élèves
 - 8.2. *Direction* (20 minutes)
 - 8.2.1. Inscription pour l'année scolaire 2026-2027
 - 8.2.2. Cours parascolaires en musique
 - 8.2.3. Logo et nom d'école
 - 8.3. *OPP* (20 minutes)
 - 8.3.1. Suivi Campagne financement Atkins et Bo Sapin
 - 8.3.2. Suivi sur le plan pour la revitalisation de la cour d'école
 - 8.3.3. Soirée de jeux de table - suivi
 - 8.3.4. Bal des finissants
 - 8.3.5. Fête de fin d'année
 - 8.3.6. L'organisation de l'Assemblée générale annuelle afin d'avoir plus de parents
 - 8.4. *Personnel enseignant* (Aucun point.)
 - 8.5. *Service de garde* (25 minutes)
 - 8.5.1. Approbation de la réglementation 2025-2026
- 9. **Correspondance** (Aucun point.)
- 10. **Varia – Points divers** (5 minutes)
 - 10.1. Nomination d'un(e) secrétaire pour la séance suivante (membre parent)
- 11. **Levée de la réunion**

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 novembre 2025

PROPOSÉ PAR Maryse Fortin

APPUYÉ PAR Annie Ramacière

Adopté à l'unanimité

4. Parole au public (15 minutes)

4.1 Organisation du temps du midi

Un parent d'élèves a écrit au Conseil d'Établissement à propos de l'organisation du temps de midi. Cette maman avait déjà écrit à ce sujet, par courriel, à la Direction et au Service de Garde. Le problème soulevé par cette personne est rapporté par Mme Turlea :

LST

Initiales de la
Présidence

ew

Initiales de la
direction

L'organisation de cette année fait que ses enfants, qui fréquentent la classe combinée 1^{ère} et 2^e année, partagent le temps du midi avec les élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle. Cette situation crée des frustrations chez ses enfants, car ils éprouvent de la difficulté à préserver les liens avec leurs pairs de 2^e année qu'ils fréquentaient les années précédentes. Aussi, la mère prétend que ses enfants sont régulièrement dérangés dans leurs jeux par des élèves du préscolaire. Elle demande donc s'il était possible de trouver une solution pour que les 14 élèves de 2^e année se retrouvent le midi avec leurs camarades du même niveau. Elle appuie sa demande en rappelant qu'une solution avait été trouvée pour ce même problème avec des élèves de l'annexe et de la maison mère. Elle annonce également avoir appris que les sorties le midi sont drastiquement réduites en raison des 2 horaires et de l'organisation qui prend plus de temps cette année. Ce parent souhaiterait revenir à l'organisation pré pandémie, où tous les enfants mangeaient en même temps et qu'ils restaient suffisamment de temps dehors avant de reprendre les cours.

Lynda Saidj ajoute que des parents de 3^e et 4^e l'ont informée que leurs enfants trouvaient que l'heure du dîner était trop loin pour eux. Elle annonce également que des enseignantes de premier cycle souhaiteraient revenir à un seul dîner, car l'organisation actuelle des deux dîners prend beaucoup de temps avec les déplacements et réduit le temps de récréation.

Madame Jarrin propose que la demande du parent souhaitant l'inclusion des élèves de la combinée 1^{ère}/2^e avec les 2^e année le midi soient discutée avec l'éducatrice du midi en charge de ce groupe. Les conclusions seront exposées au CÉ de mars. Quant à la réorganisation en un seul dîner pour tous les élèves, il faudra une consultation de l'ensemble de l'équipe école et service de garde. Cette réorganisation ne pourra pas se faire cette année, mais l'année prochaine. Ainsi, ce point sera statué au CÉ du mois d'avril, après les consultations équipe-école, par le truchement du CPEPE.

4.2 Rampe d'accès au service de garde et rampe d'appui

Les rampes d'appui devant le service de garde ont été retirées par le centre de service. Elles étaient installées pour faciliter l'accès au SDG aux personnes à mobilité réduite. Madame Jarrin va s'informer auprès du CS s'ils les ont retirées parce que non conformes, ou bien en raison des travaux, et si un nouveau dispositif conforme est prévu en remplacement.

5. Points décisionnels (10 minutes)

5.1 Adoption de la Régie interne-Règlements intérieurs

Reporté au prochain CÉ.

6. Sorties éducatives (approbation) (15 minutes)

6.1 Musée Pointe à Callières- Autobus pour les 1^{re} année. Cette sortie a déjà été approuvée par vote. Elle a aussi déjà eu lieu.

6.2 Cabane à sucre des Sportifs, Saint-Esprit (QC) le 10/04/2026 pour les 3 classes d'Accueil. Transport par autobus loué. Montant total : 2 906.84, financement par l'OPP.

Adopté à l'unanimité.



Initiales de la
Présidence



Initiales de la
direction

6.3 Musée McCord pour les 6e année + 903 le 20/03/2026 bus STM budget des sorties culturelles dans l'entièreté. 1 281 \$. Approuvé à l'unanimité.

7. Suivi sur le budget (10 minutes)

7.1. Fonctionnement du CÉ (400\$) : liste de livres

Mme Turlea suggère l'achat de 9 livres sur la psychologie et le développement de l'enfant, pour consultation par l'équipe école et les parents. Le budget de 400 \$ couvre l'achat des 9 livres de la liste. Cet achat est approuvé à l'unanimité.

8 Points d'information/rapports

8.1 Suivis (10 minutes)

8.1.1 Suivi concernant la planification de la consultation obligatoire auprès des élèves.

Il a été proposé lors de la réunion des enseignants en novembre dernier que la consultation obligatoire auprès des élèves pourrait cette année reposer sur le choix d'un nom et d'un logo d'équipe sportive pour notre école. Ces consultations se font actuellement par le biais de votes des élèves, du préscolaire à la 6^e année. Le CÉ adopte cette décision à l'unanimité.

8.2 Direction (20 minutes)

8.2.1 Inscription pour l'année scolaire 2026-2027

Mme Jarrin annonce que les inscriptions vont bon train. Elles ont lieu du 7 au 27 janvier. Par ailleurs, d'autres inscriptions resteront possibles jusqu'à l'été.

8.2.2 Cours parascolaires en musique

Ces cours de musique sont reconduits pour l'hiver. Ils sont très populaires. Une journée a été ajoutée le jeudi. Mme Desgagnés annonce que sa fille a été choisie par une activité sportive offerte par une enseignante les mardis midi, alors qu'elle était déjà inscrite à une activité parascolaire de musique dispensée par un organisme externe au même moment. De ce fait, le CÉ demande que les enseignants qui offrent des activités parascolaires aux élèves les midis en informent leurs parents pour éviter ces conflits d'horaires. Mme Jarrin annonce que cette demande sera formulée à l'assemblée du personnel demain.

8.2.3 Logo et nom d'école

Un nom d'école a déjà été voté par les élèves : Les Phénix. Un concours sera ensuite lancé, dans lequel tous les élèves de l'école seront invités à réaliser à la maison le logo des Phénix, en respectant certains critères décrits dans une vidéo adressée aux élèves et aux parents. Date limite pour réaliser le logo : le 30

LST

CW

janvier. Un vote auprès des élèves sera ensuite organisé et le logo retenu sera stylisé par un parent graphiste et envoyé au Centre de Service pour approbation.

8.3. OPP (20 minutes)

8.3.1 Suivi Campagne financement Atkins et Bo Sapin

Nous sommes très satisfaits de la plateforme *La Fabrique à Projet* pour la vente des produits de saumon et du site *Bôsapin* pour la vente des sapins. Ces outils ont bien fonctionné et nous ont permis de ne pas manipuler d'argent. Voici la répartition des bénéfices enregistrés cette année :

- sapins : 1 106.69 \$
- produits de saumon : 1506.50 \$
- La Grande Fournée : 948.15 \$

Nous remercions les parents qui ont participé à ces campagnes de financement.

8.3.2 Suivi sur le plan pour la revitalisation de la cour d'école

La première étape consiste à faire une demande de transformation fonctionnelle au Centre de Service. Mme Jarrin l'a faite avant les fêtes et attend un retour. Un responsable du C.S nous informera des étapes suivantes. Il nous dira si un financement peut être fait par les parents ou si nous pourrions bénéficier d'une mesure du Ministère. Le centre de service ne prend aucunement en charge ce projet.

Le CÉ propose que la consultation auprès des élèves en 2026-2027 porte sur l'aménagement de la cour. La question posée aux élèves : Quelle serait ma cour réaliste ?

L'argent amassé par le *Coursothon* organisé l'an dernier dans notre école servira à payer intégralement une installation sportive permanente dans la cour : Un jeu de gaga ball. (coût et installation inclus.) Mme Jarrin avait fait une demande de transformation fonctionnelle pour cette installation. C'est en attente, Mme Jarrin va relancer.

8.3.3 Soirée de jeux de table – suivi

Mme Boulanger attend la réponse de personnes qui pourraient animer cette soirée. Nous l'organiserons au printemps. Cyncia Sanon propose que des personnes de son organisme encadrent les enfants qui ne souhaiteraient pas jouer lors de cette soirée.

8.3.4 Bal des finissants

Mme Boulanger va demander aux jeunes de former un comité pour organiser le bal avec l'aide de leurs parents. Elle discutera de cela avec Mme Coutu.

8.3.5 Fête de fin d'année

Les enseignants Jocelyn Lake et Geneviève Proulx se sont proposés pour organiser la fête de fin d'année. Annie Ramacière leur demandera demain en AG

LS

Initiales de la
Présidence

@

Initiales de la
direction

s'ils ont déjà prévu les activités lors de cette fête et s'ils ont besoin de la collaboration de parents.

8.3.6. L'organisation de l'Assemblée générale annuelle afin d'avoir plus de parents

L'Assemblée Générale annuelle n'attire pas beaucoup de parents. Seulement 15 personnes s'y sont présentées cette année. Comment faire pour attirer plus de 20 personnes ?

- Faire la rencontre avant 20 h00 ?
- Faire la rencontre un autre jour que la réunion avec les enseignants(e)s ?
- Offrir une collation ou un repas ? Le budget CÉ pourrait servir à acheter des collations.
- Envoyer une communication ou une publicité avant? Une vidéo promotionnelle de 2 minutes pour inviter les gens à venir à l'AG. Nous pourrions l'envoyer aux parents.

8.4. Personnel enseignant (Aucun point.)

8.5 Service de garde (25 minutes)

8.5.1 Approbation de la réglementation 2025-2026

Pas de changement cette année. Adopté à l'unanimité.

Mme Jarrin annonce que pour l'année 2026-2027, le coût des surveillances dîner passerait de 3,50 \$ à 4,00\$. Il n'a pas été augmenté depuis 7 ans. Cette augmentation fera l'objet d'une consultation CÉ.

9. Correspondance (Aucun point.)

10 Varia – Points divers (5 minutes)

10.1 Paniers de Noël

Cyncia Sanon remercie les donateurs de denrées pour les paniers de Noël. Saint-Jean-De-La-Lande fait partie des écoles qui donnent le plus. Environ 150 familles ont reçu un panier de Noël d'environ 110 \$.

Mme Gendron propose que, pour l'année prochaine, des dons en argent soient sollicités par affichage (code QR) pour l'achat de produits frais.

10.2 Nomination d'un(e) secrétaire pour la séance suivante (membre parent)
M. Frédéric Tremblay se propose pour être le secrétaire du prochain CÉ.

11 Levée de la réunion

Levée de la réunion proposée à 20h25 par Maryse Fortin, appuyée par Annie Ramacière.

Arnaud Gervais
Secrétaire de la réunion.

LST

Initiales de la
Présidence



Initiales de la
direction